

ÉTUDIANTS EN MASTER 1 OU EN MASTER 2 DE GESTION DE PATRIMOINE OU ÉQUIVALENT EN UNIVERSITÉ, EN ÉCOLE DE COMMERCE OU EN DU DE 3^e CYCLE

PARTICIPEZ AU CONCOURS VIDÉO



THÈME

**L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
REMPACERA-T-ELLE LES CGP À HORIZON 2030 ?**

concours@cncgp.fr

Les trois meilleures équipes seront récompensées par un prix de :
2000 € pour la 1^{ère} place, 1500 € pour la 2^{ème}, 1000 € pour la 3^{ème}

CNCGP



Chambre Nationale des Conseils
en Gestion de Patrimoine

PARTICIPEZ AU CONCOURS VIDÉO



Retrouvez les informations du concours en scannant le QR code.

Inscrivez-vous entre le

9 septembre et le 15 novembre 2024



concours@cncgp.fr

Créée en 1978, la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP) est la première association professionnelle représentative des conseils en gestion de patrimoine. La CNCGP est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Elle a pour missions de promouvoir la profession de conseil en gestion de patrimoine, de défendre ses intérêts et d'accompagner ses adhérents dans l'exercice de leur activité professionnelle.

CNCGP



Chambre Nationale des Conseils
en Gestion de Patrimoine

4, rue de Longchamp - 75016 Paris - 01 42 56 76 60

www.cncgp.fr



@ChambreNCGP



[linkedin.com/in/cncgp](https://www.linkedin.com/in/cncgp)



[facebook.com/infocncgp](https://www.facebook.com/infocncgp)



[youtube.com/channel/CNCGP](https://www.youtube.com/channel/CNCGP)